



## CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en séance officielle  
Le jeudi 04 février 2021 à 20h en mairie**

**avec l'ordre du jour ci-après :**

La séance est ouverte au public dans le respect des règles sanitaires et dans la limite de la capacité d'accueil de la salle. Le port du masque est obligatoire.

- **Informations.**
- **Approbation** du Procès-verbal du conseil municipal précédent.

### **FINANCES**

1. Autorisation de programme Bâtiment Jeunesse.
2. Maitrise d'œuvre Vestiaires foot et Club house : choix du maitre d'œuvre et autorisation de signer le marché.
3. Travaux de rénovation Mairie : demandes de subventions.

### **INTERCOMMUNALITE**

4. Avis sur le projet d'ICPE INJECTION 74 - ZA d'Alex.

### **FONCIER COMMUNAL**

5. Incorporation dans le domaine communal des parcelles B593 et 642 – procédure de biens sans maitre.
6. Convention d'occupation de terrains en forêt communale - parcelles E586, 587 et 579 lieu-dit « la Pra ».

### **FONCTIONNEMENT DU CM**

7. Règlement intérieur du Conseil municipal.

### **RH**

8. Adhésion révocable au service Pôle emploi

Rapport sur les décisions du maire  
Informations

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurette', written over a horizontal line.

Laurence AUDETTE